



Lycée Rosa Luxemburg

2 avenue Jean Moulin

66140 CANET-EN-ROUSSILLON
Tel : 0468737201 Fax : 0468801710
E-mail : ce.0660856x@ac-montpellier.fr

No de l'établissement :

0660856X

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19/04/2023

I - Ouverture de la séance

En ce jour du 19/04/2023, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Mme GENEIX FLORENCE. La séance commence à 18 h 00.

Sont absents et non excusés :

M. ALEXIS PIERRE FRANCOIS (Chargé de développement Pôle Nautisme), Mme CHAIX CAROLE (Mairie de Canet),
M. MOLI SAMUEL (Conseiller Régional), M. PORTES JEAN MARIE (Intercommunalité).

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 25 pour un quorum de 16.
Le conseil d'administration peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'administration sont effectuées par :
Secrétaires de séance M ROCA et MME SANCHEZ

En ouverture du conseil d'administration, Mme GENEIX, Proviseure, rend un vibrant hommage à Jean-Pierre TOMAS, intendant du lycée, décédé le 1er avril 2023.

II - L'ordre du jour

Point N° 1 - ADOPTION COMPTE RENDU PRECEDENT CA

Le compte rendu du précédent conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

Point N° 2 - AFFAIRES FINANCIERES

2 - 1 - COMPTE FINANCIER 2022

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration approuve sans réserve le compte financier 2021.

Remarques et commentaires :

Pour comprendre au mieux le rapport de gestion, Mme GENEIX présente plusieurs points :

Le Lycée Rosa Luxemburg est un Lycée d'enseignement général technologique et professionnel d'un effectif de 1380 élèves et étudiants. Les effectifs sont en légère hausse d'une année à l'autre :

Septembre 2020 : 1127 DP, 38 internes et 157 externes, soit 1322 élèves.

Septembre 2021 : 1183 DP, 40 internes et 130 externes, soit 1353 élèves.

Le taux de boursiers est de 28% (377 boursiers en 2021), il était de 29% en 2020 (387 boursiers)

Septembre 2022 : 1177 DP, 52 internes et 151 externes, soit 1380 élèves.

Le taux de boursiers est de 25 % (346 boursiers en 2022).

Présentation des travaux effectués :

Aides région (demandes d'intervention DMOE – Direction de la Maîtrise d'ouvrage Educative-, demandes d'achats...)

Travaux annuels de maintenance, suivi des matériels et travaux réalisés par le personnel du lycée et l'ERM (Equipe Régionale mobile).

- Création d'un laboratoire tests prototypes pour la filière plasturgie pour les BTS (installation électrique et réseau, suppression cloison, peinture).
- Raccordement du vidéo projecteur à l'Amphithéâtre (création boîtier électrique et goulottes)
- Modification de l'éclairage extérieur zone logements de fonction
- Mise en peinture des chambres AED à l'internat et du hall à l'extérieur
- Installation du plan de travail cuisine à la cafétéria et réfection ligne téléphonique
- Installation de radars de détection pour l'éclairage des coursives extérieures et des couloirs des ateliers.
- Maintenance informatique : rajout des disques SSD sur les ordinateurs de la salle des professeurs
- Petite maintenance courante quotidienne : peu de dégradations volontaires.
- Changement des portes métalliques salle de musique, bagagerie, internat.
- Installation de bâtiments provisoires

- Climatisation salle du serveur informatique
- Changement du bloc moteur pour la VMC de l'internat et de l'administration
- Couloir RDC bât C réfection peinture et bardage
- Mise aux normes d'accessibilité handicap : signalétique, rampes doublées, sanitaires ateliers adaptés
- Ouverture du réfectoire : rajout d'une porte pour ventilation et cheminement béton
- En cuisine achat sauteuse dernière génération et installation avec sa hotte
- Achat matériel renouvelable : bacs gastronomiques, couverts
- Raccordement du variocooking

Remarques et commentaires :

Mme Geneix donne la parole à M. CIRETTI , Agent comptable , qui présentera ce rapport. L'analyse de l'exécution budgétaire permet de comparer le budget prévisionnel et la réalité des dépenses et des recettes et de l'expliquer.

L'objet du compte-rendu de gestion, le rapport de l'ordonnateur, est de rendre compte de manière synthétique de l'utilisation des ressources mises à disposition de l'EPL. Il détaille l'exécution budgétaire en regard du budget adopté et éventuellement modifié par le conseil d'administration.

Le rapport comptable et l'analyse financière nous informe de l'état du patrimoine, des stocks, des créances, des reliquats de subventions et les opérations restant à apurer.

Il s'agit en particulier de déterminer la marge dont dispose l'établissement pour financer des actions sur fonds propres. Les rapports du compte financier sont des documents importants ; ils doivent indiquer clairement aux membres du conseil d'administration l'exécution du budget et montrer les différences notables entre les prévisions et la réalisation. Ils permettent de savoir comment ont été utilisés les deniers publics et si l'établissement a réalisé son programme de dépenses dans les limites fixées par le conseil d'administration.

Au final, le compte financier est une photographie de la situation financière et du patrimoine de l'établissement au jour de clôture de l'exercice civil (le 31 décembre).

L'exécution du budget :

Le taux de réalisation : 98.89 %

Services	Prévision	Réalisation	+ou-value
AP (activité pédagogique)	288 053	281 828	- 6 225
VE (Vie de l'élève)	26 463	26 010	- 452
ALO (administration /logistique)	393 975	384 657	-9 317
SRH (restauration/hébergement)	548 740	454 549	-94 191
SBN (bourses nationales)	373 248	373 248	
SAPPRE (service apprentissage)	132 980	132 980	
OPC (Dépenses en capital)	44 021	43 962	- 59

Les trois premiers services sont des dépenses de fonctionnement (eau, gaz, électricité, téléphone, contrats de maintenance). Elles sont couvertes par la DGF (dotation globale de fonctionnement) accordée par la Région Occitanie ou par des prélèvements sur les fonds de roulement.

SRH

Le taux d'exécution (97.63%) est plus faible que les années précédentes suite au fort absentéisme en juin des élèves demi-pensionnaires au forfait . D'autre part l'Agent comptable a régularisé une comptabilité d'avances en contradiction avec la comptabilité dite des droits constatés. Cela a permis de récupérer 28 000 €.

SAPPRE

Mme Geneix précise qu'à terme cette masse de gestion sera prise en charge par le Greta.

Les corrections (DBM) touchent tous les services budgétaires.

Paradoxalement, au regard des taux d'exécution, on constate que la crise pandémique n'a pas fortement impacté l'exécution du budget 2022 en dépenses. Le taux en dépenses est en baisse de 1,16 point seulement.

Les écarts entre la prévision et la réalisation sont faibles. Ils indiquent que le budget présenté par le chef d'établissement au du Conseil d'administration était sincère et véritable.

Plus que les taux d'exécution, c'est la répartition de la consommation de crédits qui varie entre 2021 et 2022.

Le service AP passe de 9 % à 16,61 % avec la reprise des voyages à l'international.

Le service ALO reste stable à 22,67 % malgré l'augmentation des prix énergétiques.

Le service VE régresse de 8 % à 1,53 %

Le service SRH recule fortement de 41 % à 26,79 % mais reste vle 1er budget du Lycée.

Le service des bourses prend 10 points (de 12 à 22 %)

Le service OPC perd 5 points à 2,61 %

2022 est un exercice comptable contrasté pour le lycée qui termine sur un résultat opérationnel excédentaire (+ 60 392).

Certains points sont à souligner :

La valeur patrimoniale des actifs de l'établissement est en hausse de 75 210,66€ , principalement à cause de l'augmentation de la trésorerie qui constitue le principal actif de l' EPLE.

La valeur des biens d'équipement augmente de 17 851,15 €. L'établissement a fait un effort d'équipement qui compense les dépréciations.

L'actif immobilisé est relativement jeune : le cumul des amortissements ramené à la valeur initiale s'établit à 69,22 % contre 71 % en 2021.

Le taux moyen de non- recouvrement des créances est en baisse de moitié : il passe de 15, 54 % à 7,05 %. Néanmoins , il restait 64 631,31 € à recouvrer au 31 décembre 2021 contre 54 231 € un an plus tôt.

Le taux moyen des charges à payer est égal à 0,96 %. Il ne restait plus qu'une facture à payer au 31 décembre (électricité décembre).

Aucune provision pour risques et charges n'a été passée dans les comptes.

Il existe 12 971,79 € de créances sur les familles non payées au 31 décembre 2022, ce qui représente un taux de non-recouvrement en forte baisse. : 1.95% contre 7.05 % en 2021.

La collecte de la taxe d'apprentissage se minimise d'année en année.

Fonds social :

Aucune dotation de fonds social n'a été versée par l'état en 2022.

32 familles ont été aidées en 2022 (31 en 2021)

Fonds de roulement :

Globalement la situation s'améliore légèrement : le fonds de roulement passe de 170 678 € à 234 836 €. Le Lycée dispose d'un fonds de roulement de 52 jours contre 49 au 31 décembre 2021.

CONCLUSIONS :

L'exécution du budget 2022 a été une nouvelle fois impactée par la crise du covid19 et par le retour de la guerre en Europe. Du fait même de la crise énergétique, la définition statique des besoins a été modifiée. Mais l'État comme la Région ont assuré leurs engagements financiers, préservant ainsi la possibilité de faire face à nos propres engagements contractuels et aux charges de fonctionnement.

En 2022, le Lycée n'a subi aucune menace sur sa contrainte de financement. La Région a versé une rallonge budgétaire de 45 000 €. La stabilité financière a été assurée. Le Lycée a pu absorber le choc de la crise énergétique et assurer son fonctionnement.

Le Lycée termine l'exercice sur un résultat excédentaire grâce au service de restauration. Ce résultat se justifie en partie par une forte augmentation des recettes, notamment des hébergements de groupes.

Les problèmes d'absentéisme du personnel ont pris fin avec l'arrivée d'un nouveau gestionnaire, malheureusement décédé accidentellement le 1er avril dernier.

Au regard des comptes de résultat 2022, une certaine incertitude demeure sur les prévisions budgétaires 2023 en raison du retour de l'inflation.

D'une manière générale, il est demandé à toutes les équipes éducatives et administratives d'économiser l'eau, de ne pas gaspiller inutilement l'énergie, d'éviter de stocker des dossiers lourds et inutiles, optimiser les sauvegardes afin de maintenir par ces économies la qualité de vie et le bien-être au Lycée.

MMe Geneix remercie M.CIRETTI pour sa présentation.

Départ de MME VINCENT et M MANAS donc 19 votants

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	19	Nombre de votes POUR :	19
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

2 - 2 - AFFECTATION DU RESULTAT**Enoncé de la délibération :**

Le Conseil d'Administration approuve sans réserve l'affectation du résultat

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	19	Nombre de votes POUR :	19
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

2 - 3 - DBM POUR INFORMATION

Le conseil d'administration a décidé de ne pas traiter ce point lors de cette séance.

Point N° 3 - CONVENTIONS ET CONTRATS**3 - 1 - CONVENTION PERMIS COTIER LYCEE MERMOZ****Enoncé de la délibération :**

Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à signer le contrat avec le Lycée Mermoz.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	19	Nombre de votes POUR :	19
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

3 - 2 - AVENANT RIZO**Enoncé de la délibération :**

Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à signer le contrat avec la Société Rizo.

Remarques et commentaires :

Cet avenant concerne le loyer trimestriel du contrat de maintenance des duplicopieurs et imprimantes qui sera porté à 5 338,75 € à compter du 1er janvier 2023.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	19	Nombre de votes POUR :	19
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

3 - 3 - CONTRAT CFC REPRODUCTION PAR REPROGRAPHIE**Enoncé de la délibération :**

Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à signer le contrat avec le Centre Français d'exploitation du droit de copie.

Remarques et commentaires :

Ce contrat présente le tarif général de redevance par page A4, par catégorie de publication au 1er Janvier 2023.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	19	Nombre de votes POUR :	19
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

3 - 4 - CONVENTION TRIPARTITE LOCATION DES LOCAUX

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à signer le contrat avec la Région Occitanie et la Mairie de Canet en Roussillon.

Remarques et commentaires :

Cette convention prévoit l'utilisation des locaux scolaires en dehors du temps de formation ainsi que les dispositions relatives à la sécurité.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	19	Nombre de votes POUR :	19
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

Point N° 4 - ORGANISATION SCOLAIRE

4 - 1 - VENTILATION DGH LGT

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration approuve la proposition de répartition horaire entre les disciplines du LGT

Remarques et commentaires :

Madame Geneix soumet au Conseil d'Administration la répartition des heures par disciplines et la création de BMP ou de postes de stagiaires.

Les moyens accordés par le rectorat permettent de maintenir les dédoublements ou de groupes supplémentaires d'EDS

Pour rappel :

- prévision pour cette année comme l'an dernier de 2 groupes d'EDS en 1ere et Terminale HLP.
- en Lettres Modernes dédoublement de 1.5 en 2nde , d'une heure en 1ere générale et technologique.
- conservation de 4 heures de Latin malgré les effectifs faibles en 1ere et Terminale.
- en Anglais conservation des groupes en 2nde et demande d'un BMP de 15,5 heures.
- en Espagnol conservation des groupes en 2nde . BMP Espagnol/ catalan 8.25. (4h de catalan). Les heures de BTSCST passent de 6h à 3h si maintien de baisse d'effectifs .
- en Histoire Géo création d'un poste stagiaire 8h et un BMP 18h.
- en SES création d'un BMP de 3 h.
- en Maths dédoublement en EDS 1ere conservé mais pas en terminale. BMP de 9h et Csd NSI11h.
- en Physique Chimie dédoublement des 2 h en 1ere , pour les EDS Terminale création de 4 groupes sans dédoublement ou de 3 groupes avec dédoublement de 2 h, cela sera en fonction des effectifs . Csd NSI 4,4h.
- en SVT idem pour les groupes d'EDS qu'en Physique Chimie création d'un BMP de 7.5 h.
- Arts Plastiques conservation des 4 h d'option.
- en EPS Fonctionnaire stagiaire (FSTG) 8h .
- en Eco-Gestion pas de création ni de fermeture de poste

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	19	Nombre de votes POUR :	19
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 2 - VENTILATION DGH SEP**Enoncé de la délibération :**

Le Conseil d'Administration approuve la proposition de répartition horaire entre les disciplines de la SEP

Remarques et commentaires :

Retour sur les points évoqués lors du Conseil d'Administration du 16 février 2023

249 élèves en prévision

550,5 h de dotation globale

La problématique du regroupement des deux classes de CAP en terminale est posée. Les enseignants s'inquiètent et espèrent pouvoir effectuer un enseignement de qualité. L'équipe de direction propose de faire un point d'étape quelques semaines après la rentrée.

- Il reste 3 HSA pour le BTS à convertir en HSE .

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	19	Nombre de votes POUR :	19
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 3 - CALENDRIER FIN ANNEE SCOLAIRE**Pour information :**

Le calendrier de la fin d'année scolaire est présenté. Il porte essentiellement sur l'organisation des examens et les inscriptions.

- La fin des cours est prévue le jeudi 8 juin au soir.

- Le vendredi 9 juin et le lundi 12 juin seront banalisés afin d'organiser des GO blancs

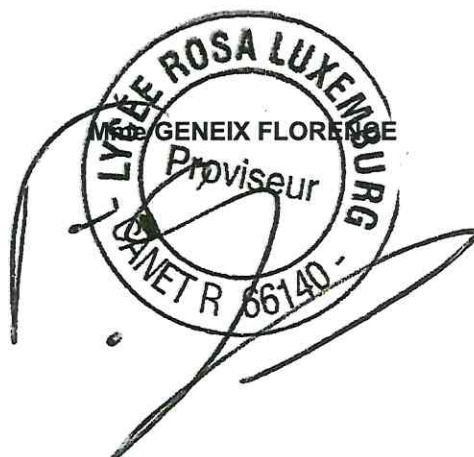
III - Conclusion

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 20 h 00.

Le(s) responsable(s) de la prise de notes

Secretaires de séance M ROCA et MME SANCHEZ

La Présidente

A circular stamp of the Lycée Rosa Luxembourg is shown, with the text "LYCÉE ROSA LUXEMBOURG" around the perimeter. Inside the stamp, it says "Mme GENEIX FLORENCE" and "Proviseur". A large, stylized signature is written over the stamp. Below the signature, the text "CINET R 66140" is visible.